2023

LES ÉCOCENTRES DE RIVIÈRE-ROUGE

MATIÈRES ACCEPTÉES AUX ÉCOCENTRES

- Matériaux de construction et de démolition triés (bois, gypse, métal, béton, brique, pierre, ciment, bardeaux, appareils sanitaires, vitre, fils électriques)
- Pneus avec ou sans jante
- Meubles, matelas et les appareils contenant des halocarbures (fréon) tels que les réfrigérateurs, les climatiseurs, les distributrices à eau et les congélateurs
- Appareils électriques et électroniques, piles, cartouches d'encre et cellulaires
- Matières recyclables
- Résidus verts
- Résidus domestiques dangereux (RDD) tels que les huiles usagées et les filtres, les peintures, les batteries d'automobile, les solvants, les pesticides de jardin, les produits de nettoyage, les médicaments, les piles, les colles, les bonbonnes de propane, les ampoules fluocompactes et les tubes fluorescents (non brisés), etc.
- Polystyrène, styromousse ou plastiques no. 6, emballages de protection « petites billes », styromousse d'isolation ou de construction

À VOTRE ARRIVÉE À L'ÉCOCENTRE

- Vos matériaux doivent être triés (avant votre arrivée)
- Vous devrez présenter une preuve de résidence au préposé
- Le préposé s'assurera que les matériaux apportés sont recevables et que la quantité n'est pas supérieure au volume d'une remorque (8' x 4' x 2')
- Chaque usager devra déposer ses matières dans les conteneurs appropriés (bois, métaux, etc.)

HORAIRE

Écocentre du garage municipal secteur L'Annonciation au 1500, chemin du Rapide
Tous les vendredis et samedis, de 9 h à 15 h
L'horaire peut être modifié sans préavis. Surveillez le site Web de la Ville.

Écocentre du garage municipal secteur Sainte-Véronique au 871, boul. Fernand-Lafontaine
Tous les dimanches, de 9 h à 15 h
L'horaire peut être modifié sans préavis. Surveillez le site Web de la Ville.

BESOIN D'AIDE POUR TRANSPORTER VOS ENCOMBRANTS (VOLUMINEUX) AUX ÉCOCENTRES?

Deux entrepreneurs peuvent ramasser les volumineux à votre propriété. Pour obtenir tous les détails et le coût du service, communiquez avec le Service des travaux publics au 819 275-2929 poste 221.

LES COLLECTES

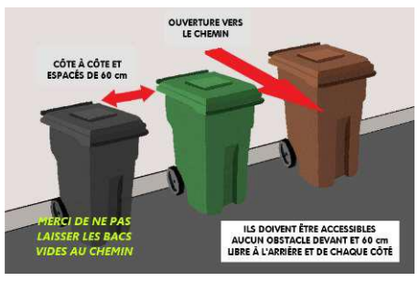

Les collectes sont effectuées par camions robotisés. Afin de vous assurer que vos bacs soient ramassés, ils doivent avoir été placés la veille des collectes comme illustré.

- Les déchets qui ne sont pas dans les bacs ne seront pas ramassés
- Les bacs trop lourds ou mal placés ne seront pas soulevés
- Pas de cendres chaudes ou tièdes dans les bacs
- Capacité maximale des bacs : 100 kg (220 lb)

Si votre bac n'a pas été vidé, veuillez remplir une requête en ligne sur le site Web de la RCER au www.rcer.ca/collectes ou communiquez avec le Service des travaux publics au 819 275-2929 poste 221. La RCER évalue les requêtes pour les bacs non ramassés en fonction des vidéos et des relevés géoréférencés enregistrés à partir des camions lors des collectes.

BACS VERTS - Matières recyclables, contenants propres, retirer les bouchons, métal et aluminium, sacs et pellicules de plastique (remplir un sac transparent de sacs), plastique no. 1, 2, 3, 4, 5 et 7, verre, contenant de lait, papier, carton, etc.

BACS BRUNS - Matières compostables, papier ou carton souillé, résidu de jardin, cendre froide, litière et excréments de petits animaux.

BACS NOIRS
Déchets

INFORMATION
819 275-2929
poste 221